



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles / Utrecht, le 9 novembre 2010

L'ordonnance du Tribunal de Commerce de Bruxelles relative aux MCS est publiée sur le site d'Ageas

L'ordonnance rendue par le Tribunal de Commerce de Bruxelles le 8 novembre 2010, relative aux Mandatory Convertible Securities (MCS), est publiée sur le site internet www.ageas.com.

Le 8 novembre 2010, les détenteurs de MCS ont tenu une assemblée générale à Bruxelles.

En vertu de l'ordonnance rendue le même jour par le Président du Tribunal de Commerce de Bruxelles, statuant en référé, les effets des décisions de cette assemblée sont suspendus ainsi que toute décision qui serait prise par l'assemblée générale des détenteurs de MCS visant à modifier l'échéance des MCS, qui est le 7 décembre 2010, ou à empêcher leur conversion en actions Ageas à cette date (voir communiqué de presse du 8 novembre 2010).

Lien vers le texte de l'ordonnance : http://www.ageas.com/Documents/Refere_TC_MCS_08112010.pdf

Ageas est un groupe d'assurance international riche de plus de 180 années d'expérience et de savoir-faire. Classé dans le Top 20 européen de l'assurance, Ageas a choisi de concentrer ses activités sur l'Europe et l'Asie qui, ensemble, forment le plus grand marché de l'assurance au monde. Les activités d'assurance se répartissent en quatre secteurs opérationnels : Belgique, Royaume-Uni, Europe continentale et Asie. En Belgique, par le biais d'AG Insurance, l'entreprise est le leader incontesté dans les segments *vie individuelle* et *employee benefits*, et se profile aussi comme acteur de référence en *non-vie*. À l'international, Ageas dispose d'une présence marquante au Royaume-Uni, où il est le troisième assureur *auto* pour les particuliers. L'entreprise possède également des filiales en France, en Allemagne, en Ukraine et à Hong-Kong. Par ailleurs, Ageas se démarque par son expertise spécifique dans les partenariats conclus avec des institutions financières et des distributeurs de référence au Luxembourg, en Italie, au Portugal, en Chine, en Malaisie, en Inde et en Thaïlande. Ageas emploie plus de 11.000 personnes et réalise un encaissement annuel d'environ EUR 16 milliards.

CONTACT PRESSE

+32 (0)2 557 57 37

INVESTOR RELATIONS

Bruxelles

+32 (0)2 557 57 33

Utrecht

+31 (0)30 252 53 05

Ageas

Rue du Marquis 1 - 1000 Bruxelles - Belgique

Archimedeslaan 6 - 3584 BA Utrecht - Pays-Bas

www.ageas.com